



MISER SUR L'EAU POUR LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU QUÉBEC

Vers une économie verte... et bleue

UN ÉNORME POTENTIEL DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Grâce à ses vastes ressources en eau et à son savoir-faire, le Québec possède tous les atouts nécessaires pour développer une économie bleue. En effet, la qualité et la quantité de l'eau ainsi que les services rendus par les écosystèmes aquatiques et marins sont essentiels à la vie, mais aussi à l'économie du Québec. Plusieurs secteurs d'activités économiques dépendent de l'eau pour leur existence.

LES ACTIVITÉS AQUATIQUES RÉCRÉATIVES ET TOURISTIQUES

La qualité bactériologique de l'eau permet assez souvent la pratique de la baignade, de la planche à voile ou du ski nautique dans plusieurs rivières et lacs et sur différents secteurs du fleuve Saint-Laurent. L'eau des plages faisant l'objet d'un contrôle de salubrité et situées principalement en lac est la plupart du temps de qualité excellente à bonne pour la baignade. Dans le fleuve, en revanche, l'absence de désinfection des eaux usées dans les stations d'épuration de Montréal, Longueuil et Repentigny et les débordements des réseaux d'égout constituent les principaux facteurs responsables de la dégradation de la qualité bactériologique de l'eau sur les sites potentiels de baignade.

Par ailleurs, depuis 2007, plusieurs plans d'eau ont été touchés par des fleurs d'algues bleu-vert, notamment dans les régions très prisées pour la villégiature. Outre les effets potentiels sur la santé, leur présence peut engendrer des impacts socioéconomiques liés à un intérêt réduit pour la pratique d'activités récréatives et à la perte de revenus potentiels.

Pour les espèces de poissons les plus prisées pour la pêche récréative et dont les populations sont en déclin ou en lent rétablissement, des restrictions limitant ou interdisant l'activité ont été adoptées. C'est le cas de la perchaude pour laquelle un moratoire a été décrété en 2012 entre le lac Saint-Pierre et l'aval de Trois-Rivières. Ces mesures ont des conséquences sur les habitudes de pêche, en plus d'engendrer des pertes économiques pour les entreprises de service qui œuvrent dans ce domaine.

LES ACTIVITÉS COMMERCIALES SUR LE SAINT-LAURENT

Les bas niveaux d'eau influencent la navigation commerciale sur le fleuve Saint-Laurent, obligeant à limiter la charge de transport des navires et à augmenter le nombre de voyages. Les ports québécois situés en amont du lac Saint-Pierre et fréquentés par les navires à fort tirant d'eau sont plus particulièrement

sensibles à ces bas niveaux d'eau. Ces contraintes de navigation risquent de s'aggraver avec les scénarios climatiques appréhendés, accentuant ainsi les pertes économiques pour l'industrie du transport maritime, lesquelles se répercuteraient sur le prix des marchandises. En contrepartie, le réchauffement des températures, en allongeant la saison de navigation en eaux libres sur le fleuve Saint-Laurent et dans le golfe, pourrait être économiquement favorable.

Les collectivités côtières du fleuve et du golfe du Saint-Laurent dont les activités économiques sont principalement axées sur la pêche commerciale ont été durement touchées par les programmes de retrait volontaire, les rachats de permis de pêche ou les moratoires progressivement mis en place, voire les interdictions de pêche. Aujourd'hui, ces collectivités diversifient leurs activités. Dans le golfe, par exemple, la pêche commerciale autrefois axée sur les poissons de fond comme la morue, la merluche blanche et le sébaste se concentre maintenant sur des espèces comme le crabe des neiges, la crevette et le homard.

L'INNOVATION TECHNOLOGIQUE QUÉBÉCOISE

Le Québec détient un formidable potentiel pour se positionner comme un joueur clé dans le secteur des technologies de l'eau : une réglementation exigeante sur le plan environnemental, une expertise industrielle de pointe et un solide réseau universitaire. À ce titre, les entreprises québécoises ont développé au fil du temps de nombreuses technologies et une grande expertise dans plusieurs domaines liés à l'eau. Cette expertise sera mise en valeur.

PISTES DE RÉFLEXION :

Selon vous, quelles devraient être nos priorités ?

- Soutenir de manière durable le secteur récréotouristique lié à l'eau ?
- Mettre en valeur les initiatives et innovations québécoises en matière de technologies liées à l'eau ?